



ÉCOLE SAINT CŒUR DE MARIE



Projet d'école 2022 - 2025

« L'Ange entra chez Marie et lui dit : Réjouis-toi comblée de grâce »



*Penser la cour de récréation
autrement*

École Saint- Cœur de Marie

PROJET D'ÉCOLE 2022 - 2025

ETAPE 1 : Diagnostique du projet : Penser la cour de récréation autrement

Un constat : une cour non aménagée, non ombragée et genrée mais de taille acceptable et offrant des possibilités dans un beau cadre calme et ouvert sur le parc diocésain.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE	
Réflexion sur l'aménagement en lien avec notre projet d'établissement	
ACTION 1 définir des espaces différents en se posant les questions suivantes : qu'est-ce qu'une cour de récréation ? quelle est sa fonction ?	
BILAN/DIAGNOSTIC	<u>Diagnostic</u> : Aucun espace n'est délimité dans cette cour, aucun aménagement n'y est fait, aucune différenciation primaire/maternelle
	<u>Objectifs</u> : savoir définir une cour de récréation : son rôle... se documenter sur les possibilités d'aménagements et la fonction de chaque espace: recherches, documentations et formations Récueillir le souhait des enfants et les rendre acteurs du projet Travailler en collaboration avec APEL et OGEC <u>Mise en œuvre</u> : temps de travail en concertation sur la définition de la cour de récréation et la cour idéale selon les enseignants Temps de travail en concertation sur des projets existants de cour de récréation Recueil des souhaits des enfants : votre cour idéale (interviews) Etablir le projet d'aménagement : dessins, maquettes, coût financier... Etablir un calendrier sur 3 ans d'aménagement

OBJECTIF PEDAGOGIQUE	
Réflexion sur l'aménagement	
ACTION 2 penser l'aménagement en tenant compte du changement climatique et inscription dans une démarche verte	
BILAN/DIAGNOSTIC	Notre cour n'est ni arborée ni ombragée, goudronnée, trop chaude en été, sans point d'eau
PERSPECTIVES	Penser l'aménagement : en incluant la plantation d'arbres, en enlevant dans certaines zones du goudron, en végétalisant le préau existant, en réaménageant l'espace herbe existant, en amenant de l'eau par des zones humides (brumisateurs ...) et points d'eau... en incluant d'avantage les composteurs et en les mettant en service

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Réflexion sur l'aménagement

ACTION 3 penser l'aménagement en tentant de réduire les zones genrées**BILAN/DIAGNOSTIC**

Certaines zones sont utilisées que par les garçons : espace foot
Les filles ne trouvent pas forcément leur place

PERSEPTIVES

Redéfinir les zones pour que visuellement et facilement chacun puisse y trouver sa place avec des espaces pour le foot, des coins tranquilles pour lire, dessiner, jouer aux cartes, des espaces pour rouler, des espaces pour courir, des espaces pour créer...

OBJECTIF CITOYENNETE

Prendre conscience de l'autre et le respecter

ACTION 4 avoir un meilleur respect de l'autre sur ce temps de récréation et savoir mettre à profit ce temps pour qu'il est un impact positif sur les apprentissages et sur la concentration en classe

BILAN/DIAGNOSTIC

Le temps de récréation n'est pas forcément vu de manière positive ni par les enfants, ni par les enseignants

PERSEPTIVESDu côté des enfants :

Valoriser ce temps de «création » et non d'ennui ou de peur chez certains PS
Valoriser cet espace dans lequel on peut soit se détendre, soit se défouler selon le besoin de chacun

Valoriser les espaces pour que chacun y trouve sa place, diminuer la violence et augmenter le respect de l'autre

Du côté des enseignants :

L'aménagement doit contribuer à diminuer le stress (il vont se faire mal)

Mise au clair sur le règlement de fonctionnement de la cour (ce qu'on a le droit de faire ou non)

ETAPE 2 : PAR AXE, mise en œuvre du projet Penser la cour de récréation autrement

AXE 1 : définir la cour de récréation

AXE 2 : réflexion et élaboration de l'aménagement de la cour de récréation en lien avec les orientations diocésaines et notre projet d'établissement « Nous sommes intimement convaincus que le bonheur, la joie d'apprendre et de vivre dans nos écoles pour nos jeunes n'est réalisable que si chaque membre réussit aussi à sa manière et trouve dans son établissement les raisons d'un réel épanouissement. »

AXE 3 : Mise en place d'un parcours citoyen, artistique et culturel

Année 1 : 2022.2023

Définir :

Action de créer de nouveau, de refaire

Délassement de l'esprit, divertissement agréable. Prendre un peu de récréation.

Temps de liberté accordé aux élèves pour qu'ils puissent se délasser.

« La cour d'école est un lieu où l'enfant apprend à jouer pour mieux vivre en société. » CARL PROVOST, ÉDUCATEUR PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

Comment rendre les moments libres des enfants dans la cour de récréation plus attrayants et agréables ?

Aménager la cour ?

Etymologiquement la récréation est un moment de re-création et l'espace dans laquelle cette récréation doit se pratiquer suppose un aménagement en lien avec cet objectif.

Les architectes s'accordent sur le principe selon lequel l'espace de vie dans sa forme est inducteur de sens des activités qui vont s'y dérouler.

Le choix de son organisation, de la gestion de ses espaces, des activités suggérées par les aménagements est donc déterminant sur le vécu qu'auront les élèves de ces temps de récréation.

Cette gestion de l'espace aura donc aussi au travers des activités induites une influence sur l'accidentologie des lieux (une étude réalisée sur 10 années montre que les risques sont nettement plus importants dans une cour nue que dans une cour aménagée).

L'aménagement de l'espace récréatif diminue donc la fréquence des accidents (de 85% selon l'étude !).

Cette incidence doit nous amener à être particulièrement vigilant aux aménagements proposés.

L'autre constat important est dans le coût des installations et leur mise aux normes. Ces contraintes particulièrement prégnantes dans nos écoles qui n'ont pas de grands moyens financiers ont orienté prioritairement ce travail de propositions d'aménagements vers les activités en lien avec des tracés aux sols. Ces derniers sont en effet peu onéreux, faciles à réaliser et permettent une certaine souplesse dans l'utilisation et donc apportent de la créativité. Les structures « toutes faites » sont très vite détournées de leur fonction première malgré le coût important de l'installation de celle-ci.

Nos écoles sont toutes sur des modèles architecturaux différents. De fait les cours sont extrêmement variées dans leurs, taille, forme, disposition, orientation etc. Chaque cour est donc un cas particulier avec ces composantes propres qu'il convient de regarder avec l'ensemble des données qui viennent d'être rappelées afin d'en optimiser les organisations.

Ce qu'on attend de la cour

Il conviendra de :

- définir clairement POURQUOI il faut aménager l'espace cour ;
- mobiliser l'ensemble de l'équipe éducative à l'élaboration de ce projet ;
- voir dans quelle mesure les élèves pourront être impliqués dans le cadre du nouveau projet d'aménagement ;
- s'assurer que la nouvelle implantation des jeux de cour permettra une surveillance effective et des interventions rapides de l'adulte ;
- prévoir plusieurs pôles d'attraction en utilisant le maximum d'espace (éviter une trop grande concentration d'enfants au même endroit) ;
- tenir compte des accès existants, des cheminements obligés, de l'orientation de la cour...

L'aménagement doit :

- permettre tous les types de jeux : jeux traditionnels, jeux collectifs utilisant de grands espaces (aire de défoulement), jeux d'exercices moteurs (aire aménagée avec tracés, jeux de cour...), jeux calmes (aires d'isolement et de création (jeux symboliques, mathématiques, banc de bavardage, espace jardin, jeu de billes, jeux de dames, échecs ...)
- inciter les enfants à mettre en œuvre des activités nombreuses et variées en développant l'autonomie ;
- permettre la pratique de nombreuses activités dans le cadre de l'Education Physique et Sportive (mise en œuvre de conduites sociales et motrices adaptées à l'âge des enfants) ;
- permettre, par l'implantation de nombreuses plantes, l'enrichissement de l'enseignement scientifique ;
- permettre l'enrichissement des activités mathématiques grâce aux espaces différents et aux tracés qui existeront ;
- permettre l'enrichissement de la langue orale par des échanges ;
- favoriser l'éducation à la citoyenneté, le respect des espaces, du petit matériel et la responsabilisation de chacun ;
- solliciter fortement les élèves et modifier leurs pratiques habituelles. L'accès par les élèves à ces équipements doit être accompagné en travaillant avec eux les règles d'utilisation et si nécessaire en renforçant la surveillance pour permettre à chacun de pratiquer en toute sécurité avec les autres.

En résumé, il conviendra d'apprécier la qualité de l'aménagement envisagé par :

- sa fiabilité (solidité, durée et garanties, cahier des charges, entretien...) ;
- sa complémentarité avec le matériel existant ;
- son esthétisme ;
- la diversité des utilisations possibles et la variété des habiletés motrices mobilisées ;
- les tranches d'âges concernées (s'assurer que les équipements concernent l'ensemble des élèves fréquentant l'école, sur des espaces pouvant être différents selon l'âge des élèves...)

Objectifs et démarche de projet

L'aménagement de la cour s'intègre dans une conception de l'Education Physique centrée sur l'enfant en lien avec notre labellisation Génération 2024.

Les compétences d'EPS, travaillées dans le cadre des programmes d'enseignement (habiletés motrices) s'acquièrent aussi par la mise en jeu du corps dans des activités quotidiennes diversifiées développant un ensemble de capacités et d'attitudes adaptées.

Un projet d'aménagement de cour, s'inscrit dans cette démarche d'amélioration des conduites motrices, des savoirs opératoires, méthodologiques et décisionnels.

Il vient en complément des activités de la classe et intègre également le renouvellement éventuel du gros matériel (vélos, tracés, jeux de cibles, matériel de gym, tapis et zone d'amortissement...).

Effets attendus au niveau de l'élève :

- Aider à la prise de décision
 - sécurité active
 - apprendre à prévenir le risque
 - réunir les conditions d'une gestion autonome du risque.
- L'élève rentre dans son apprentissage par le risque qui le motive. Il en sort par la maîtrise du risque. Il acquiert de nouveaux pouvoirs sur lui-même et sur le monde. Il améliore la gestion de sa propre sécurité.
- Renforcement des compétences acquises lors des activités d'enseignement.

Effets attendus au niveau de l'école

- Meilleure gestion de l'espace : répartition des activités dans l'espace et dans le temps.
- Utilisation des différentes zones pouvant être programmée selon les classes sur certains jours de la semaine.

ZONE(S) :

- o De la structure à grimper
- o Des vélos et du circuit
- o Des jeux de cibles
- o Des tracés traditionnels (escargot, marelles...)

- o Des jeux de sable

- o Du terrain de jeux et sports collectifs

- O de la création : boîte à jouer

- o Du temps calme : lecture, coloriage

- Appropriation de l'espace scolaire par l'élève et les familles.

- Evolution des représentations de l'école et de son environnement de l'ensemble des usagers.

- Réduction des déclarations d'accidents et de l'agressivité des élèves au moyen de la diversité des activités provoquées par l'aménagement.

FICHE PROJET Concertation du 2022

Diagnostiques et prolongements : Faire un état des lieux de la situation de départ conduisant à la mise en œuvre du projet d'aménagement de la cour.

Constats locaux :

- Absence d'aménagement :

- matériels manquants :

- matériels usagers :

- dangerosité :

- actes de violence fréquents :

- oisiveté des élèves (préciser éventuellement la tranche d'âge concernée) :

- nombre de déclarations d'accident (chocs à la tête, chocs frontaux, dents cassées...) :

Éléments de base :

- transformations attendues :

- budget, ordre de priorité, échéancier par tranches :

- Evaluation :

- Indicateurs quantitatifs :

- Indicateurs qualitatifs :